

- Le statu quo n'est pas possible. Des projections montrent que notre croissance économique sera arrêtée par la progression du protectionnisme.

Le but de nos actuelles négociations est d'en venir à un accord commercial global qui devrait réduire et éliminer les obstacles au commerce sur une période de dix ans. L'accord devrait établir des règles nettes régissant notre importante et complexe relation commerciale avec les États-Unis. Et il devrait contenir un mécanisme pour le règlement de tout différend commercial qui pourrait surgir entre les deux pays. Le système actuel ne fonctionne pas.

Permettez-moi de vous parler de ce qu'un tel traité nous semblerait devoir réaliser.

Premièrement, comme dans toute négociation commerciale à laquelle le Canada a participé sous l'égide du GATT, le traité éliminerait les tarifs que chaque pays impose sur les marchandises de l'autre. Mais, et c'est important de le noter, tous les tarifs ne seraient pas éliminés immédiatement. Plusieurs le seraient sur une période de dix ans pour permettre à nos industries et à nos producteurs de s'adapter à la nouvelle concurrence.

Le traité toucherait les obstacles techniques et les barrières non tarifaires qui peuvent souvent entraver le commerce. Les deux pays maintiendraient toujours leurs normes en matière de santé et de sécurité. L'objet serait simplement de réduire le potentiel protectionniste de tels règlements. Cela faciliterait l'accès aux marchés que nous recherchons.

Ce libre accès peut être recherché non seulement par des réductions tarifaires, et l'élimination des barrières non tarifaires. Nous voulons aussi une meilleure part des marchés publics octroyés par les administrations publiques aux États-Unis. Nous voulons que nos producteurs puissent concurrencer leurs homologues américains sur un pied d'égalité. Si nos négociations sur les marchés publics réussissent, nous aurons accès à un nouveau marché américain lucratif qui vaut littéralement des centaines de milliards de dollars.

Nous touchons aussi les nouveaux domaines que sont les services, la propriété intellectuelle et l'investissement. Ces domaines n'ont jamais fait l'objet de négociations au GATT, bien que l'actuelle Ronde Uruguay les ait à son ordre du jour.